



Ateliers de travail sur les droits économiques et sociaux essentiels

Panel 3 « accès aux services sociaux de base et développement humain »

Guelmim

8 et 9 mars 2013

Dans le cadre de la démarche participative initiée par le CESE pour l'élaboration du Modèle de développement régional pour les provinces du sud, des ateliers de travail sur les droits économiques et sociaux essentiels ont été organisés le 8 et 9 mars 2013 dans la Région du Guelmim ES-Esmara.

L'objectif de ces ateliers est d'aborder des thématiques transversales structurantes, qui ont été identifiées lors des réunions tenues au cours du mois de janvier dans les provinces du sud et à travers les contributions au forum citoyen Almoubadaralakoum.

Ils aborderont dans le cadre de panels, les thématiques suivantes :

- A. l'action associative et participative, son rôle dans le développement et sa place dans l'orientation et le suivi de ce développement,
- B. la gouvernance économique et le climat des affaires, impact et leviers du développement.
- C. l'accès aux services sociaux essentiels et le développement humain

Ont pris part à ce troisième Panel consacré à « l'accès aux services sociaux essentiels et le développement humain » 30 participants représentant les différents acteurs concernés par le thème (ONG, syndicat, élus, représentants des services extérieurs, de la profession et des enseignants chercheurs)

A l'ouverture de la séance, le président de l'atelier a rappelé les objectifs de l'atelier en insistant sur l'importance de l'élément humain en tant que facteur déterminant dans toute politique de développement économique et social.

Après des exposés introductifs sur les thèmes principaux du Panel à savoir, l'accès aux services de santé de base, l'amélioration du système de l'éducation et de la formation professionnelle, le renforcement des capacités de la population de la région et sa participation à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sociales dans les provinces de sud, un débat a été ouvert dont il ressort en particulier que les participants considèrent que le droit à la santé et à l'éducation relèvent des droits humains et que l'Etat doit les garantir à tous les citoyens.

Par ailleurs, les participants considèrent que la population de la région de Guelmim est marginalisée dans ces domaines et de ce fait, ressentent un sentiment d'injustice.

Eléments de constats :

Première séance : santé et éducation et formation professionnelle

1- Volet santé :

1-1-indicateurs

- Nombre médecin par habitant : 1 pour 2753 contre 1 pour 1200 au national.
- Nombre de lits par habitant : 1 lit pour 1260 contre 1 pour 1200
- Taux d'admission : 3,7% au niveau de la région Guelmim –Essmara contre 4,7% au niveau national

1-2- Insuffisances

A l'issue des présentations et des débats très riches qui ont eu lieu lors de cette première séance, les différents participants ont pointé les insuffisances suivantes :

- Disparité entre les provinces de la région en infrastructure hospitalière et en nombre de médecins (Guelmim, Tata, Assa)
- Important déficit en médecin spécialistes notamment les réanimateurs
- Instabilité des ressources humaines notamment les médecins
- Déficit en équipements et leur maintenance
- Déficit en infrastructure sanitaire surtout en ce qui concerne la santé maternelle et infantile et en particulier la néo-natologie
- Difficulté d'accès aux zones enclavées en raison de l'insuffisance des unités sanitaires mobiles au niveau de la région (32% de la population vit à plus de 10KM d'une route goudronnée).
- Faiblesse de la couverture sociale et de l'accessibilité financière (taux de chômage et de pauvreté élevés),
- le faible niveau d'éducation des populations limite le recours aux services de santé et encourage l'utilisation de la médecine traditionnelle.
- Le phénomène de la corruption est assez répandu dans le secteur de la santé et la reddition de comptes des responsables peu pratiquée.
- la qualité de l'accueil des patients est défailante.
- La population nomade est quasiment exclue de l'offre de soins

1-3- Quelques propositions :

- Nécessité d'améliorer la gouvernance locale au niveau de la région
- Nécessité d'assurer l'équilibre et l'équité de ressources humaines
- Stabilité des ressources humaines et renforcement des capacités
- Renforcer le réseau les unités mobiles médicalisées dans la région.
- Amélioration de la qualité des prestations (efficacité, efficience, réactivité)
- Prévoir des programmes de formation continue des professionnels de santé axés sur la, communication et la gestion relation patient-professionnels de santé.
- Compléter les équipements des structures de soins
- Octroyer automatiquement la carte RAMED pour les personnes originaire de la région qui ont participé à la marche verte

2- Volet éducation et formation professionnelle

1-1-Indicateurs

Taux de scolarisation

Catégorie d'Age	Taux
6-11 ans	%95,5
12-14 ans	%87,3
15-17 ans	%69.85
Taux d'organisation pour les matières scientifiques et technique	%35,32

Source : Académie régionale du Guelmim

Taux d'abandon scolaire

Niveau		Taux
Primaire	Abandon	%0,30
	Filles	%0,29
Secondaire collégial	Abandon	%0,29
	Filles	%1,80
Secondaire qualifiant	Abandon	%1,90
	Filles	%2,10

Source : Académie régionale de Guelmim-Esmara

2-2- Insuffisances

- Dégradation de la relation enseignant –élève (phénomène de fraude, violence, incivilité,...)
- Le passage du primaire au collège se fait sur la base d'un seuil défini sans tenir compte du niveau requis et pouvant aller jusqu'à 6/20 de moyenne
- Absence d'une orientation appropriée du collège au secondaire qualifiant
- Répartition inégale entre provinces de la région
- Faiblesse des filières scientifiques et techniques
- Offre des études universitaires très limitée
- Manque de formation au profit des enseignants en matière de connaissance de la culture et des spécificités de la région
- difficulté linguistique lors du passage du secondaire qualifiant à l'université
- Les nomades ne bénéficient pas totalement de l'éducation
- Non application des recommandations de la charte de l'éducation et de la formation sur l'adaptation des programmes de l'éducation aux spécificités régionales
- Sous-utilisation des infrastructures existantes

2-3- Propositions

- Nécessité de revoir la carte scolaire de la région en tenant compte des spécificités régionales et culturelles.
- Prévoir un système spécifique de motivation des ressources humaines au niveau de la région
- Intégration de la culture Hassanie dans les programmes d'éducation spécifiques à la région.
- Améliorer le rendement des ressources humaines
- Création d'une université multidisciplinaire dans la région
- Développer les activités parascolaires
- Création d'écoles communautaires dans les zones rurales
- Développer les filières scientifiques et techniques au niveau de la région
- Etablir un système d'orientation directe dans l'enseignement et la formation professionnelle
- Création de lycée technique dans des filières spécifiques à la région (élevage camelin, énergie renouvelable, tourisme saharien,...).
- Redynamiser les conseils d'administration des académies et élargir leurs prérogatives
- Rouvrir le lycée d'excellence de Gulemim

3-Volet gouvernance commun aux deux secteurs

- Octroyer le pouvoir décisionnel aux représentants régionaux des deux secteurs (délégués de la santé et le directeur de l'Académie surtout en ce qui concerne la gestion des ressources humaines
- Développer un système contractuel entre les acteurs économiques et sociaux liant la responsabilité à la reddition des comptes
- Assurer une vision transversale et une convergence des politiques sectorielles régionales et des plans Communaux de développement (PCD)
- Asseoir un système démocratique en faveur d'élections libres et transparentes pour élire de nouvelles compétences capables de relever les défis de la région afin de contribuer au développement des provinces du sud.

Deuxième Séance : Renforcement des capacités de la population de la région et la participation à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sociales dans les provinces de sud

Sur la base des deux présentations introductives du thème et la richesse des débats et discussions qui ont eu lieu lors de cette deuxième séance, les participants ont formulé les propositions suivantes :

- Adapter l'offre de formation aux besoins du marché de l'emploi
- Améliorer le revenu de la population en favorisant l'investissement dans la région
- Développer une politique adaptée de lutte contre l'analphabétisme
- Promouvoir l'économie sociale et solidaire en assurant un encadrement rapproché des coopératives notamment féminines
- Lutter contre la précarité par l'octroi d'aides directes aux familles (personnes en situation de handicap, nomades, veuves,....)
- Revoir les indicateurs de ciblage des populations pauvres en tenant compte des spécificités de la région
- Réserver un % des recrutements prévus par les différents départements aux jeunes de la région.
- Moderniser l'action de l'entraide nationale et renforcer ses moyens.
- Tenir compte des transformations démographiques dans les politiques sociales.

- Instaurer un dialogue continu et créer un climat de confiance entre les citoyens, les autorités et les services extérieurs, avec plus de citoyenneté dans la région
- Elaborer et mettre en œuvre un plan de formation continue au profit des acteurs de la société civile.
- Encourager le renouvellement des élites locales
- Assurer le renforcement des capacités des acteurs de la région en fonction de champs de leurs interventions
- Encourager l'octroi des micro-crédits pour les jeunes de la région pour créer les petits projets
- Assurer une bonne coordination et une complémentarité entre les programmes des services extérieurs

Enfin, il convient de signaler que les questions des droits de l'homme, de la démocratie et de la participation des populations à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques ont été souvent mises en exergue comme condition préalable à la réussite de tout plan de développement.